



SNUipp – FSU 93

Syndicat National Unitaire Instituteurs, Professeurs des écoles, P.E.G.C.
Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération – 93016 Bobigny cedex
Tél : 01.48.96.36.11 – Fax : 01.48.96.36.80 – Mail : snu93@snuipp.fr

Compte-rendu de la CAPD du 15/09/2015

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à contacter les représentants du SNUipp-FSU 93

EXEAT

Sur les 44 exeat accordés en juin, 11 n'ont pas eu d'ineat. Ce sont donc 11 nouveaux collègues qui bénéficient d'un exeat. Cet exeat est valable jusqu'à la fin de la semaine.

Le SNUipp 93 a demandé un nombre plus important d'exeat puisqu'il y a la possibilité de recruter des listes complémentaires (voir déclaration). Le DASEN s'en tient au 44 exeat possibles et n'en donnera pas plus cette année.

Liste Complémentaire

Voir déclaration CAPD

Le SNUipp-FSU demande le recrutement des 163 listes complémentaires encore en attente.

Un courrier a été envoyé en ce sens à Mme la ministre. Le DASEN ne nous a pas répondu.

Le SNUipp 93 poursuit ces démarches et va demander à être reçu par la rectrice sur cette question.

Psychologue scolaire

Il reste des postes vacants sur le département. Comme il n'y a plus de collègues au sein du 93, le DASEN envisage de faire appel à des psychologues pour effectuer des vacations.

Le SNUipp 93 a dénoncé le manque de départ en DEPS depuis plusieurs années ce qui a conduit à avoir de plus en plus de postes vacants.

Stages ASH nationaux

La DSDEN a reçu 86 demandes.

Le DASEN a donné 50 avis favorables pour ces départs en stage et a assuré que le remplacement des collègues devrait pouvoir être assuré.

Si vous êtes retenu.e et que vous n'êtes pas remplacé.e, contactez immédiatement le SNUipp 93.

Indemnité REP/REP+

Le logiciel de l'administration n'étant pas à jour, les nouvelles indemnités, 144,45 € en REP, 192,60 € en REP + devraient être versées sur la paie de novembre avec rappel des mois de septembre et octobre.

Validation du mouvement complémentaire

Cette CAPD validait la totalité des affectations de juin, juillet et septembre. Certaines affectations ont été revues suite à des recours.

Le DASEN refuse de continuer à nommer en Double Nomination des collègues volontaires sur des postes E ce qui met des circonscriptions en grande difficulté. Le SNUipp 93 rappelle que la circulaire du mouvement le permet.

Le SNUipp 93 a refusé de voter pour valider ce mouvement complémentaire car il reste trop de collègues T2 contraints d'enseigner en ASH et d'autres affectés sur un secteur géographique et/ou un poste non choisi.

ZIL/BD

Les ZIL sur poste à l'année percevront l'ISSR, contrairement aux BD *ce que le SNUipp 93 a dénoncé.* Le DASEN s'est engagé à consulter le ministère.

EFS

Pour les stagiaires le DASEN déclare que les EFS doivent assurer les 54h annualisées. Il nous informe que contrairement à l'an passé les EFS doivent faire les 18h d'APC.

Le SNUipp 93 a demandé que les EFS ne fassent pas les APC, le DASEN a refusé en prétextant l'harmonisation académique entre tous les EFS.

Indemnité Forfaitaire de Formation

L'indemnité IFF devrait être versée aux EFS sur la paie du mois de novembre.

Pour en bénéficier, il faut que la commune d'habitation **ET** la commune de l'école soient **différentes** de Livry-Gargan et des communes limitrophes: Sevran, Aulnay sous bois, Les Pavillons sous bois, Le Raincy, Clichy sous bois, Coubron et Vaujours.

Etudiants Stagiaires prolongés

Un jury intermédiaire devrait se tenir d'ici fin décembre début janvier pour prononcer des titularisations rétroactives au 1^{er} septembre 2015.

Les élus SNUipp-FSU 93 à la CAPD

10 élus (titulaires et suppléants) :

Rachel Schneider, Caroline MARCHAND, Joël COUVE, Catherine DA SILVA, Emilie GARCIA
Brigitte POMMIER, Maryse DECHATRES, Nathalie PANIER, Stéphanie FOUILHOUX, Frédérique BLOT